

Consolation et psychologie dans la *Consolation à Polybe* de Sénèque

François Prost
Université Paris-Sorbonne

ABSTRACT

Seneca's *Consolation to Polybius* illustrate how the philosophical argument cannot be set apart from a twin rhetorical constraint, not only that of the consolation proper, but also that of Seneca's plea to the addressee for his own recall: hence the necessity of not discarding grief as pointless in both situation, the addressee's mourning, and the exile's suffering. Moreover, the structure of the argument also reflect Seneca's intention to take into account the various aspects of Polybius' personality, along the lines of Panetius' psychological theory. Yet unity is maintained mostly thanks to the pervasive use of a cosmic metaphor, which sets both writer and addressee as elements a universal network divinely ruled by the emperor. But the ultimate failure of Seneca's rhetoric may be found in his thus crudely exposing Polybius' dependence on his master's whim and his absolute lack of real freedom.

KEYWORDS: Seneca, *Consolatio*, psychology, Polybius

Dans l'œuvre de Sénèque, le texte que j'ai retenu pouvait paraître le moins propre à figurer au programme de ce colloque. Tout d'abord, selon les critères traditionnels, par son appartenance au genre même de la consolation, la *Consolation à Polybe* ne peut prétendre qu'à une place tout à fait marginale dans le corpus de son auteur¹: c'est le genre d'une rhétorique convenue,

1. Pour exemple de cette persistante marginalité: aucun article n'est spécifiquement consacré aux consolations dans le recueil récent édité par Fitch 2008, ni dans le recueil de Inwood 2005, dont l'index ne mentionne que 9 références éparées à ces textes. *A contra-*

essentiellement mondaine, quasi-formulaire, ne favorisant pas plus la profondeur de la réflexion que l'originalité de l'invention littéraire. En outre, au sein du groupe des trois consolations sénéquiennes, on s'accorde en général à dévaluer particulièrement celle-ci, pour plusieurs raisons:

Son caractère artificiel: au-delà même des conventions du genre, la mort du frère de Polybe n'est qu'un prétexte plus ou moins bien trouvé par Sénèque, alors exilé en Corse, pour s'adresser au puissant affranchi *a libellis* de Claude, et, sous l'apparence de le consoler, le supplier en fait de favoriser son rappel d'exil;

Son caractère hypocrite: les déclarations répétées de sympathie, de respect et d'admiration se heurtent à l'évidence supposée de sentiments inverses réellement éprouvés par l'auteur pour son destinataire;

Son inefficacité pratique: la supplique n'eut aucun effet et Sénèque dut attendre la mort de l'empereur pour être rappelé par Agrippine;

Sa faible qualité littéraire: le texte ne ferait qu'égrener les lieux communs du genre, sans réel souci de composition, ni aucun effort d'originalité;

Sa faiblesse morale: elle serait apparente dans l'aveu de détresse que représente l'acte même de supplier pour son rappel, et que confirment les déclarations de désespoir de l'auteur.

En somme, la *Consolation à Polybe* serait l'œuvre d'un mauvais rhéteur doublé d'un piètre philosophe, et son seul mérite serait de montrer jusqu'où peut aller dans la flagornerie un courtisan déchu malheureux de son sort. M'attachant malgré tout à ce texte, je voudrais en étudier trois aspects, qui se situent précisément au confluent de la réflexion philosophique et de la création littéraire. Dans un premier temps, je me pencherai sur le lien unissant les deux pôles du texte, la consolation et la supplique, du point de vue de la stratégie rhétorique. Dans un deuxième temps, je tâcherai de montrer que la structure et l'argumentation du texte s'ordonnent en fonction de la personnalité de Polybe, selon un schéma implicite inspiré de la théorie des *personae*, développée par Panétius et reprise par Cicéron dans le livre 1 du *De officiis*: il s'agira donc d'étudier l'analyse psychologique à l'œuvre dans le texte². Enfin, je proposerai de voir dans une métaphore cosmique, à la fois littéraire et philosophique, l'élément structurant qui rassemble la dualité des objectifs et la pluralité des *personae* mises en œuvre.

1. *Rapports entre consolation et supplique*

Il est dommage de s'arrêter au constat d'une dualité d'objectifs, avec un objectif apparent, la consolation de Polybe en deuil de l'un de ses jeunes frères,

rio, se distingue l'attention soutenue portée à ce corpus par DEGL'INNOCENTI PIERINI dans de nombreuses et suggestives publications, la plupart reprises dans les recueils de 1990, 1999, 2008.

2. Sur le thème du moi chez Sénèque, voir le récent recueil édité par BARTSCH et WRAY 2009.

dissimulant l'objectif réel de Sénèque, une adresse à l'affranchi *a libellis* —chargé donc précisément d'examiner et trier de telles requêtes— en vue d'obtenir son rappel d'exil. Cet objectif perce même en surface dans le chapitre 13 consacré à la *clementia* de Claude, l'auteur espérant qu'elle lui permettra de revenir à Rome pour assister à de prochaines célébrations publiques. Mais plutôt que de souligner la discordance de ces objectifs, il convient d'en souligner la consonance. En effet, l'entreprise de consolation a sens en vertu d'une sympathie supposée de l'auteur pour son destinataire. Or cette sympathie, au sens premier du terme, s'alimente notamment d'une commune expérience du chagrin, chez l'endeuillé d'un côté et chez l'exilé de l'autre, et c'est ce que soulignent aussi bien le début et la fin du texte. Inversement, le chagrin est censé nourrir la sympathie de l'affranchi impérial pour son suppliant, du fait de leur communauté de malheur.

En rapprochant ainsi ces deux pôles, on comprend mieux également combien la bonne logique du texte justifie le désaveu de l'apathie stoïcienne au profit d'une forme de métriopathie, ce qui est développé au chapitre 18 et toujours retenu à charge contre l'auteur comme preuve de son effondrement moral et psychologique³. Il faut bien en effet que soit admise au moins une certaine mesure de chagrin, pour justifier cette articulation de la consolation et de la supplique: on voit mal le même auteur, d'un côté, légitimer sa demande de rappel par l'aveu de sa peine d'exilé, et, de l'autre côté et dans le même temps, refuser à son destinataire le droit au chagrin du deuil, car ce serait d'une invraisemblable maladresse. Or Sénèque ne peut pas se passer de l'admission de son propre chagrin, car la demande de rappel n'aurait guère de sens s'il affirmait en même temps son indifférence à la situation de l'exil, comme dans la *Consolation à Helvia* (où il s'agit de convaincre sa mère qu'il ne souffre pas de sa situation). Pour entreprendre de consoler et de supplier tout ensemble Polybe, il faut donc bien admettre une part de chagrin légitime, tant chez l'auteur que chez le destinataire, car cela procède d'une nécessité à la fois rhétorique et psychologique qui place la question hors de prise de toute spéculation sur l'état moral du sujet Sénèque. Cette logique pose habilement Polybe et Sénèque l'un en face et en miroir de l'autre: l'un et l'autre étant en besoin de *solacium*, Polybe dans son deuil, de la part de Sénèque, Sénèque dans son exil, de la part de Polybe et à travers lui de la clémence de Claude⁴.

En outre, s'agissant même de la seule consolation, Sénèque ne fait en somme rien qu'appliquer à la lettre la leçon de Chryssippe en la matière, telle qu'elle

3. Cf. GIANCOTTI 1953, 60 (=1976, 48), qui lit dans le texte «il capovolgimento della posizione dello scritto dedicato alla madre, cioè l'ammissione della sconfitta della virtù ad opera della fortuna».

4. Cf. § 13,3: *magnum miseriarum mearum solacium est uidere misericordiam eius totum orbem peruagantem*. L'effet de miroir est aussi redoublé en 5,5: Polybe, consolé par Sénèque, doit se faire le consolateur de ses propres frères: *Da operam ut fratres tui te imitentur, qui honestum putabunt quodcumque te facientem uiderint; solacium debes esse illorum et consolator*.

est rapportée par Cicéron dans la 3^{ème} *Tusculane*⁵: Chrysippe en effet, contre son prédécesseur Cléanthe, estimait inefficace de combattre de front l'idée fautive à laquelle s'identifie le chagrin (soit l'idée d'être confronté à un mal, en l'occurrence celui que constituerait la perte de la personne aimée). Dans un premier temps, il convient de ne pas heurter la sensibilité du patient sur ce point, mais de s'attaquer d'abord au corollaire de cette erreur fondamentale, à savoir l'autre erreur qui consiste à croire que l'on est en devoir d'éprouver du chagrin, que le chagrin relève d'un *officium*. Et c'est très précisément ce que fait Sénèque à l'égard de Polybe, dans l'ensemble et dans le détail du texte: la légitimité au moins partiellement reconnue au chagrin permet de faire passer le message premier sur l'inopportunité d'y céder au détriment d'autres *officia*, qui eux sont bien incontestables. Le développement sur le chagrin, au chapitre 18, souligne d'ailleurs le rôle du temps dans le processus graduel de consolation⁶, et surtout le chapitre 5 oppose le faux devoir⁷ au véritable, le devoir qu'a Polybe de se comporter en modèle pour ses autres frères⁸. De manière remarquable dans cette perspective, Sénèque l'invite même à feindre et à dissimuler son chagrin sous une apparence exemplaire⁹: on retrouve là exactement l'écart pratique chrysippéen entre la conviction profonde erronée, laissée temporairement intacte, et l'idée combattue d'un devoir, auquel on substitue un devoir contraire.

Ce thème du devoir est d'autant plus important qu'il joue un rôle structurel important dans le texte. On vient de le rencontrer au chapitre 5, où l'idée de la *pietas* et de la façon dont on la témoigne est associée à une alternative de type eschatologique, comparable à celle sur laquelle est bâtie la 1^{re} *Tusculane* de Cicéron elle-même inspirée de la fin de l'*Apologie de Socrate*¹⁰. On retrouve ensuite ce même thème au chapitre 9, centré également sur la *pietas*, elle-même encore une fois abordée sous l'angle de la même alternative, selon que le frère défunt disparaît totalement ou bien conserve quelque conscience dans la mort. Une telle reprise insistante rythme *de facto* le texte, dont je voudrais maintenant montrer qu'il est construit sur une certaine approche de la personnalité du destinataire.

2. La structuration du texte selon les personae de Polybe

La notion de *persona* est explicitement introduite par Sénèque dans un autre passage-clé du texte, le § 6,1 évoquant l'obligation pour Polybe de se tenir à

5. Cf. §§ 61 et 75-76; sur ce point, je me permets de renvoyer à PROST 2004, pp. 269-275; voir également GRAVER 2002, commentaires *ad loc.*, et 2007, pp. 196-206, ainsi que le chapitre «Temps et chagrin» dans LUCIANI 2010, pp. 317-348.

6. Cf. § 18,3:... *cum primum aequiorem te illi [=fortuna] iudicem dies fecerit.*

7. § 5,1: *nulla eius officii ratio est.*

8. § 5,4: *fratribus te tuis exemplo esse debere fortiter hanc iniuriam sustinendi.*

9. § 5, 5: *indue dissimilem animo tuo uultum.*

10. Cf. C. LÉVY 2002.

la hauteur de la *magna persona* que lui reconnaît le consensus des hommes, et qui désigne ici essentiellement le statut social de Polybe¹¹. Or cette notion, entendue plus largement, permet de distinguer, autour des deux principales évocations de la *pietas* de l'endeuillé (§§ 5 et 9), deux «blocs» argumentatifs qui eux-mêmes se structurent au moyen et autour des aspects constitutifs de la personnalité selon l'analyse de Panétius¹². Selon le philosophe médio-stoïcien, la personnalité du sujet procède en effet de la synthèse de 4 *personae*, les deux premières plus essentielles, les deux dernières plus accidentelles:

P1: c'est le caractère d'être rationnel de tout homme, et à ce titre une *persona* universelle;

P2: individuelle en revanche, c'est le caractère propre de chacun;

P3: constituée par l'appartenance à une situation historique et un milieu social;

P4: c'est la part de soi-même que chacun se fabrique par ses propres choix existentiels, en particulier celui d'une carrière et d'un genre de vie.

Armé de cette grille, on peut discerner, sous l'enchaînement apparemment sans grande suite des propositions consolatoires —marqué par la récurrence des formules initiales de chapitres, du type «cet argument t'apportera une consolation...»¹³— une répartition cohérente des perspectives qui fait se succéder les *personae* comme noyaux essentiels de référence pour chaque section. Le plan synoptique du texte joint ici en annexe pourra aider à repérer les éléments de structure qui vont être évoqués.

On peut ainsi distinguer une première partie, ordonnée autour de la *pietas* du chapitre 5 évoqué plus haut, qui sert de charnière.

Avant ce chapitre, les § 1 à 4 sont essentiellement consacrés aux aspects P1 et P2: d'un côté (P1), les considérations générales sur la fragilité des choses humaines et l'inutilité foncière du chagrin (§ 1 et 2), également sur l'immutabilité du destin et l'universalité des peines devant conduire à une saine économie des larmes (§ 4), font appel à la raison, à la capacité d'appréhender l'expérience individuelle en la rapportant à la place de l'homme dans le système complexe de l'univers. De l'autre côté (P2), l'adresse rhétorique à l'*iniquissima fortuna* (§§ 2-3) oppose aux attaques de celles-ci les vertus de caractères de Polybe (*pietas, modestia, innocentia, frugalitas, abstinentia*, etc.), rattachant ainsi les considérations de portée universelle aux mérites d'un sujet moralement bien identifié.

Aux chapitres 5 à 8 sont ensuite introduits, comme points d'application de l'idée de devoir, les divers cercles d'appartenance du destinataire: l'universalité du destin humain qui relève de P1 est d'abord évoquée dans le cadre de l'alternative eschatologique évoquée plus haut¹⁴, en relation avec la *pietas*

11. *Magnam tibi personam hominum consensus imposuit: haec tibi tuenda est.*

12. Cf. les travaux fondamentaux de GILL, à partir de l'article de 1988, puis les recueils ou synthèses de 1990, 1996, 2006; également la thèse monumentale de GUÉRIN 2009 et 2011.

13. Cf. §§ 2,1; 5,1; 6,1; 8,1; 9,1; 10,1; 12,1.

14. Ci-dessus, à l'endroit de la note 10.

relevant de P2, puis l'attention se déplace vers les trois principaux aspects de la *persona* sociale P3: le rapport aux autres membres de la fratrie (§ 5), au public en général et à l'*opinio* (§ 6), enfin à l'empereur (§ 7)¹⁵. En dernier lieu, par un renversement saisissant sur la solitude de l'intimité, le chapitre 8 évoque le goût des œuvres et les propres travaux littéraires de Polybe évidemment constitutifs de P4.

Comme indiqué plus haut, le chapitre 9 ouvre un nouveau développement, en reprenant le thème de l'*officium* appliqué à la *pietas*, et donc en croisant comme précédemment les deux perspectives de P1 et P2. Après quoi, les 4 *personae* vont continuer à ordonner le texte, avec volontiers des effets de variation et de combinaison des points de vue qui enrichissent et renouvellent le traitement.

Aux chapitres 10 et 11, les réflexions générales sur la condition humaine, qui font d'abord appel à l'aspect P1, sont également abordées dans des perspectives complémentaires: celle des qualités de caractère (P2) de Polybe, qui, étant doué de telles qualités, ne peut manquer de juger sainement des choses (n'étant ni *iniquus*, ni *avidus*, ni *ingratus*, ni *stultus*: § 10); aussi celle de l'homme de lettres (P4) en l'auteur de traductions, d'Homère en latin et de Virgile en grec, qui se doit donc de ne pas démentir en sa conduite de vie les modèles de vertu diffusés par sa plume (§ 11). Dans les deux cas, c'est une exigence de cohérence interne de la personne qui souligne la nature synthétique de la personnalité subsumant ses diverses composantes.

Ensuite, le long développement des chapitres 12 à 16 reprend la spécification de la *persona* sociale (P3) selon le double rattachement, d'appartenance et d'affection, à la famille d'une part (frères, femme, fils: § 12), d'autre part et surtout à Claude, dont Sénèque propose aux §§ 14-2 à 16,3 une ample prosopopée, répondant pour cette partie-ci du texte à l'adresse rhétorique de Sénèque à la fortune dans la première partie: laquelle Fortuna est aussi bien à nouveau évoquée à la fin de ce morceau (§ 16,3), en relation avec la marche universelle du monde, que Polybe est invité à contempler de manière rationnelle (P1).

A contrario de Claude et des autres César évoqués par celui-ci, le chapitre 17 offre le contre-exemple de Caligula, repoussoir qui illustre l'importance des vertus de caractère relevant de P2¹⁶.

Enfin, le dernier chapitre (18), d'une part, revient sur les talents et activités d'écrivain de Polybe (P4, donc), qui y est invité à employer son *eloquentia* à l'édification d'un *monumentum* littéraire à la mémoire du défunt, qui aura aussi pour vertu d'apporter au chagrin de l'auteur un *solacium* bienfaisant: la boucle du texte est ainsi doublement bouclée, car cette ultime invitation consacre Polybe comme auteur pour sa propre consolation en miroir de Sé-

15. Sur l'importance du lien social et du souci d'autrui dans la pensée stoïcienne, cf. REYDAMS-SCHILS 2005, chapitre 2, en particulier pp. 56-57.

16. Cf. *aequo animo; firmitas; nec minimis acerbe et aspere ... nec molliter et effeminate*.

nèque auteur du présent texte, tandis que l'image du *monumentum* renvoie aux considérations cosmiques initiales (§ 1) sur la fragilité de tous les *monumenta* construits de main d'homme; mais ici la perspective est devenue positive, celle d'une immortalité bien acquise par l'art et la pensée. Et d'autre part, de même que le début du texte faisait appel à la rationalité percevant la marche du cosmos, pour faire accepter l'idée d'une fragilité essentielle de toute chose qui condamne tout à la mort¹⁷, c'est également à la *ratio* de P1 que fait appel la dernière partie du chapitre, cette fois pour défendre le principe de légitimité d'un chagrin modéré (*modus*), dont on a vu ce qu'il soutenait de positif: pour Polybe, l'espoir d'une consolation, pour Sénèque, le rêve d'un rappel d'exil.

3. La métaphore de l'ordre cosmique

Un dernier élément du texte en harmonise les aspects divers, en reliant aussi bien Polybe à Claude que Sénèque à Polybe. Le texte s'appuie sur la vision cosmique (développée en particulier aux chapitres 7 et 15-16) d'un monde ordonné par une rationalité parfaite, dont le garant et l'agent principal est le Princeps, «présidant aux choses humaines» (§ 12,3), lui-même soumis à cet ordre. Pour Polybe, l'*officium* qui lui commande de quitter son deuil pour satisfaire à ses obligations envers Claude, n'est pas seulement le devoir de dévouement du serviteur envers le maître, c'est un devoir de soumission active à une même raison universelle qu'incarne le maître et qui s'applique à l'un comme à l'autre, Polybe apparaissant ainsi comme un rouage du même mécanisme cosmique: à ce titre s'impose à lui aussi la même obligation d'oubli de soi dans le dévouement au monde¹⁸, avec continuité des images cosmiques: si Claude s'assimile au dieu, Polybe s'apparente à Atlas (§ 7, 1). Vu du côté de Sénèque, Polybe n'est pas seulement l'affranchi puissant; c'est essentiellement le commis *a libellis*, donc strictement, dans la machinerie impériale, l'agent intermédiaire chargé de préparer le jugement ultime de l'empereur, qui prédétermine celui de son serviteur: en ce sens Polybe ne peut-il qu'exécuter ce que lui ordonne de toute façon une raison supérieure¹⁹. Pour Sénèque, il convient donc d'adresser sa requête à la personne appropriée (Polybe), dans l'espoir d'insérer le traitement de son cas dans un processus universel qui passe nécessairement par cette personne pour réaliser dans le monde l'action bienfaitrice de la *clementia* impériale, elle-même inspirée par une *misericordia* comparable au souffle divin parcourant le monde²⁰. Un même ordre cosmique commande ainsi à Polybe de se consoler pour bien servir Claude, et à Sénèque de s'adresser à Polybe pour se placer

17. Sur le thème cosmique stoïcien du cataclysme universel, et le problème de son insertion dans le contexte politique de l'exaltation de l'Empire, voir DEGL'INNOCENTI PIERINI 1999b.

18. Cf. § 7,3: *ad quendam modum tibi quoque eadem necessitas iniungitur*.

19. Cf. § 6,5: *non licet tibi quicquam arbitrio tuo facere*.

20. Cf. § 13,3: *misericordiam eius [=Claudii] totum orbem peruagantem*.

sur le chemin de la *misericordia* du même Claude, source de consolation pour tous les hommes²¹.

Aussi bien, l'enchaînement de dépendance ultimement rapporté au jugement de l'empereur comme à une raison universelle se marque-t-il dans le fait que, pour Polybe comme pour Sénèque, c'est en fin de compte Claude qui s'impose comme la source de tout jugement et de toute évaluation: en 7,4, il n'est pas religieusement permis à Polybe de se plaindre de son sort tant que Claude est sain et sauf²²; de même en 13,3 est-ce la décision de l'empereur qui non seulement peut pardonner la faute de Sénèque, mais même peut de toute pièce créer son innocence — en une expression somme toute terrifiante d'absolu relativisme despotique²³.

* * *

En conclusion, je voudrais attirer l'attention sur ce qui me paraît la faille de la démarche de Sénèque. Celui-ci a, *en théorie*, entièrement raison de «décortiquer» tous les aspects de la personnalité de celui qu'il entreprend de consoler, pour en tirer toutes les raisons qui doivent s'imposer à Polybe de renoncer à son chagrin, selon les divers aspects de son *officium* propre. Mais cela le conduit, par là-même, à pécher en quelque sorte par excès de franchise et du même coup à ruiner sa propre cause. En effet, tous les passages relevant la troisième *persona* de Polybe, et précisément de son rapport à Claude, étalent avec une criante vérité la dépendance absolue de l'affranchi impérial envers son maître tout-puissant. Il n'y a pas une ligne de cet ensemble qui ne souligne crûment que toute la fortune du destinataire procède du bon vouloir et même du caprice de l'empereur. Au chapitre 9, évoquant le bonheur du frère défunt, maintenant à l'abri des coups du sort, et qui eut la chance de partir avant que ne se détournât de lui la bonne fortune²⁴, Sénèque, sans s'en rendre compte, ne cesse de rappeler à Polybe la fragilité essentielle de son état, soumis, comme tous les *bona lubrica* de ce monde, à la *leuitas fortunae*. Or, si c'est là, certes, une vérité valable pour tout homme, d'autant plus grand est le danger pour un affranchi impérial, susceptible à tout instant de perdre la faveur de son maître, ou de voir disparaître son maître lui-même, entraînant alors avec lui tous ses favoris dans le néant. «Une grande fortune est une grande servitude», affirme le § 6,5²⁵. Mais le parallèle voulu par l'auteur avec la servitude paradoxale de l'empereur, tout dévoué à la bonne marche du monde²⁶, se heurte à une réalité sociale qui n'a plus rien de méta-

21. Cf. §14, 1: *publicum omnium hominum solacium*.

22. *Fas tibi non est saluo Caesare de fortuna queri*.

23. *Viderit: qualem uolet esse, existimet causam meam; uel iustitia eius bonam perspiciat uel clementia faciat bonam: utrumque in aequo mihi eius beneficium erit, siue innocentem me scierit esse, siue uoluerit*.

24. Cf. § 9,7: ... *antequam fortuna mutaret...*

25. *Magna seruitus est magna fortuna*.

26. Cf. § 7,2: *Caesari quoque ipsi, cui omnia licent, propter hoc ipsum multa non licent*.

phorique, s'agissant des affranchis impériaux, qui restent, essentiellement, esclaves de leur maître, et toujours menacés de la chute. Et c'est une vérité que Polybe a pu ne pas apprécier de s'entendre jeter à la figure. De même, dans l'évocation du frère défunt, Sénèque invite Polybe à ne pas lui refuser le bonheur car «*tandem liber, tandem tutus, tandem aeternus est*» (§ 9,7): éternel, Polybe sait sans doute ne pas l'être, mais qu'il ne soit ni libre, ni en sécurité, et à quel point il ne l'est pas, sans doute également n'avait-il pas besoin que Sénèque vienne le mettre dans la pleine lumière qu'attire la grandeur de son état²⁷ — surtout dans une supplique qui, peut-être pour cette raison même, parmi d'autres, ne pouvait atteindre son but. Et c'est là tout le paradoxe de ce texte, d'autant plus fatalement condamné à l'échec en tant que supplique, que la consolation s'applique mieux à la personnalité de son destinataire — toute vérité n'étant ici pas bonne à dire.

27. . Cf. § 6,2: *in multa luce fortuna te posuit*.

ANNEXE: CONSOLATION À POLYBE: PLAN SIMPLIFIÉ**Personae:**

1. Rationalité, universelle 3. Situation sociale, historique, circonstancielle
 2. Caractère, personnel 4. Choix de vie et de carrière, existentiel

...		(lacune)
1	P1	1,1: Fragilité de toutes choses: <i>nihil perpetuum, pauca diuturna</i> 1,2-4: cataclysme cosmique: <i>mundo quidam minantur</i>
2	P1 P2	2,1: Inutilité du chagrin: <i>nihil profuturum dolorem tuum, nec illi quem desideras, nec tibi</i> 2,2-7 [Adresse à <i>iniquissima fortuna</i>]: qualités personnelles de Polybe
3	P2	3,1: Frère: <i>ipsius adulescentis ... indolem: dignus fuit ille te fratre</i> 3,2: <i>pietas; modestia</i> 3,4 <i>concordissimam turbam</i> (=fratrie) 3,5: <i>innocentia; antiqua frugalitas; felicitatis summae potentia summa conseruata abstinentia; sincerus et tutus litterarum amor; ab omni labe mens uacans</i>
4	P1	4,1: Immutabilité du destin: <i>diutius accusare fata possumus, mutare non possumus</i> → 4,2: Appel à <i>ratio</i> vs <i>fortuna</i> 4,2: Universalité des peines: <i>omnis mortalis circumspice, larga ubique flendi et adsidua materia est</i> → 4,3: Économie des larmes
5	P1 P2 P3	5,1: chagrin: ≠ voulu par défunt; faux devoir: <i>nulla eius offici ratio est</i> : alternative (cf. § 9): <i>si nihil sentit (=frère), superuacuum est, si sentit, ingratum est</i> 5,4: Pietatem tuam ... a lacrimis tam inutilibus abducat: → <i>fratribus te tuis exemplo esse debere fortiter hanc iniuriam sustinendi</i> 5,5: Dissimulation vertueuse: <i>indue dissimilem animo tuo uultum</i> ⇒ <i>Da operam ut fratres tui te imitentur, qui honestum putabunt quodcumque te facientem uiderint; solacium debes esse illorum et consolator</i>

<p>6</p>	<p>P3</p>	<p>6,1: Statut social de P.: <i>magnam tibi personam hominum consensus imposuit: haec tibi tuenda est</i> 6,2: <i>Olim te in altiore ordinem et amor Caesaris extulit et tua studia eduxerunt</i> 6,3: ≠ frères: <i>multa tibi non permittit opinio de studiis ac moribus tuis recepta</i> ⇒ <i>Nil unquam ita potes indignum facere perfecti et eruditi uiri professione</i> 6,5: <i>magna seruitus est magna fortuna: non licet tibi quicquam arbitrio tuo facere</i></p>
<p>7</p>	<p>P3</p>	<p>7,1: <i>cum uoles omnium rerum obliuisci, Caesarem cogita</i> 7,1: Dues à C. : <i>Fidem; industriam</i>: Polybe // Atlas 7,2: Caesar: <i>Caesari quoque ipsi, cui omnia licent, propter hoc ipsum multa non licent; se Caesar orbi terrarum dedicauit, sibi eripuit, et siderum modo... numquam illi licet subsistere nec quicquam suum facere</i> 7,3: // P.: <i>Ad quendam itaque modum tibi quoque eadem necessitas iniungitur</i> ⇒ <i>totum te Caesari debes;</i> ⇒ 7,4: <i>fas tibi non est saluo Caesare de fortuna queri</i></p>
<p>8</p>	<p>P4</p>	<p>Vs chagrin dans solitude domestique: <i>litterae tuae tam diu ac tam fideliter amatae</i> ⇒ <i>Caesaris tui opera compone</i></p>
<p>9</p>	<p>P2 P1</p>	<p>9,1: <i>Officium</i>: Vraie pietas ou intérêt perso.?: «<i>utrumne meo nomine doleo an eius qui decessit?</i>» 9,2-3: alternative (cf. § 5): 9,4-5: frère = à l'abri de tous les maux</p>
<p>10</p>	<p>P2 P1</p>	<p>10,1: Consolation < <i>qua iustitia in omnibus rebus es</i> 10,1-2: ≠ <i>iniquus</i>; ≠ <i>auidus</i>; ≠ <i>ingratus</i>; ≠ <i>stultus</i> ⇒ Généralisation: 10,3: <i>longior fideliorque est memoria uoluptatum quam praesentia</i> 10,4-6: <i>Rerum natura</i>: prête la vie et les êtres chers, puis les réclame ⇒ 10,6: <i>Gaude... Cogita iucundissimum esse, quod habuisti, humanum, quod perdidisti</i></p>

11	P2 P4	11,1: Perte inattendue: « <i>At inopinanti ereptus est</i> » ≠ <i>credulitas</i> ⇒ Généralisation: 11,3-4: diversité des décès, mais nécessité universelle 11,5: Exemples fournis par œuvres traduites par P. 11,6: <i>Pudebit te subito deficere...; Ne commiseris, ut quisquis exemplaris modo scripta tua mirabatur quaerat quomodo tam grandia tamque solida tam fragilis animus conceperit</i>
12	P3	12,1: Consolations familiales: <i>respice optimos fratres, respice uxorem, filium respice</i> 12,3: Caesar: <i>illo rebus humanis praesidente non est periculum, ne quid perdidisse te sentias</i>
13	P3	Éloge de Claude; situation de Sénèque
14-16	P3 P1	14,1: Caesar = <i>publicum omnium hominum solacium</i> 14,2-16-3: Prosopopée de Claude ⇒ Fortune // ordre juste du monde: <i>Nemo itaque miretur aliquid ab illa (=Fortuna) aut crudeliter fieri aut inique; potest enim haec aduersus priuatas domos ullam aequitatem nosse aut ullam modestiam, cuius implacabilis saeuitia totiens ipsa funestauit puluinararia?</i>
17	P2 P2	17,1: Suivre ces modèles: <i>Debes itaque eos intueri omnes;</i> ⇒ 17,1: Ont supporté le coup: <i>Aequo animo fortunam; imitari firmitatem</i> ⇒ 17,2: Ont accepté <i>ius mortalitatis</i> : ≠ <i>dignitatum discrimina: uirtus in medio posita est</i> & supporté <i>nec nimis acerbe et aspere ... nec molliter et effeminate</i> = <i>nam et non sentire mala sua non est hominis et non ferre non est uiri</i> 17,3-6: Contre-exemple: Caligula
18	P4 P1	18,1: <i>Studia: quae et optime felicitatem extollunt et facillime minuunt calamitatem eademque et ornamenta maxima homini sunt et solacia</i> ⇒ 18,2: <i>Fratris memoria < scriptorum monumenta = immortalis ingeni memoria</i> (≠ §1) ⇒ 18,4: <i>Noli contra te ingenio uti tuo: eloquentia tua ... tota se in solacium tuum conferat</i> 18, 4-6: ≠ <i>dura magis quam fortis prudentia</i> ⇒ 18-6: <i>sic rege animum tuum, ut et sapientibus te adprobare possis et fratribus</i> (cf. §16,3)

BIBLIOGRAPHIE

- S. BARTSCH; D. WRAY (edd.) 2009, *Seneca and the Self*, Cambridge.
- R. DEGL'INNOCENTI PIERINI 1990, *Tra Ovidio e Seneca*, Bologna.
- R. DEGL'INNOCENTI PIERINI 1999a, *Tra filosofia e poesia. Studi su Seneca e dintorni*, Bologna.
- R. DEGL'INNOCENTI PIERINI 1999b, «L'*interitus mundi* nella *Consolatio ad Polybium* di Seneca e i 'condizionamenti' del destinatario», in R. DEGL'INNOCENTI PIERINI 1999a, pp. 11-22.
- R. DEGL'INNOCENTI PIERINI 2008, *Il parto dell'orsa*, Bologna.
- J. FITCH (ed.) 2008, *Seneca. Oxford Readings in Classical Studies*, Oxford.
- F. GIANCOTTI 1953, «Il posto della biografia nella problematica seneciana. I. Dall'esilio al 'Ludus de morte Claudii'», *Rend. Acc. Lincei*, Cl. mor., Ser. 8, vol. 8, pp. 52-68; repris dans A. TRAINA (ed.), *Seneca. Letture critiche*, Milano, 1976.
- CH. GILL 1988, «Personhood and Personality: the Four-*Personae* Theory in Cicero, *De Officiis* I», *OSAPh*, 6, pp. 169-199.
- CH. GILL 1990 (ed.), *The Person and the Human Mind: Issues in Ancient and Modern Philosophy*, Oxford.
- CH. GILL 1996, *Personality in Greek Epic, Tragedy, and Philosophy*, Oxford.
- CH. GILL 2006, *The Structured Self in Hellenistic and Roman Thought*, Oxford.
- M. GRAVER 2002, *Cicero on the Emotions: Tusculan Disputations 3 and 4, Translated with Commentary by M.G.*, Chicago – London.
- M. GRAVER 2007, *Stoicism and Emotion*, Chicago – London.
- CH. GUÉRIN 2009, *Persona. L'élaboration d'une notion rhétorique au Ier siècle av. J.- C. Volume I: Antécédents grecs et première rhétorique latine*, Paris.
- CH. GUÉRIN 2011, *Persona. L'élaboration d'une notion rhétorique au Ier siècle av. J.- C. Volume II: Théorisation cicéronienne de la persona oratoire*, Paris.
- B. INWOOD 2005, *Reading Seneca. Stoic Philosophy at Rome*, Oxford.
- C. LÉVY 2002, «L'âme et le moi dans les *Tusculanes*», *R. E. L.*, 80, pp. 78-94.
- S. LUCIANI 2010, *Temps et éternité dans l'œuvre philosophique de Cicéron*, Paris.
- F. PROST 2004, *Les théories hellénistiques de la douleur*, Paris – Louvain – Dudley, MA.
- G. REYDAMS-SCHILS 2005, *The Roman Stoics. Self, Responsibility, and Affection*, Chicago — London.